

Agriculture et faune – Une relation d’interdépendance

par Sarah Jeswiet et Lisa Hermsen, Division de l’agriculture

Date de diffusion : le 30 mars 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « [Offrir des services aux Canadiens](#) »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Agriculture et faune – Une relation d'interdépendance

par Sarah Jeswiet et Lisa Hermsen, Division de l'agriculture

Faits saillants

Les terres agricoles constituent un habitat important pour de nombreuses espèces sauvages, les terres naturelles pour le pâturage, les terres boisées et les terres humides présentant la plus grande valeur à titre d'habitat. L'apport de la faune aux écosystèmes engendre de nombreux avantages pour le secteur agricole canadien, et les agriculteurs peuvent adopter plusieurs pratiques agricoles qui améliorent l'habitat faunique.

- En 2011, près du tiers (30,2 %) des terres agricoles au Canada constituaient des habitats fauniques, ce qui représentait 19,6 millions d'hectares.
- Les trois quarts des habitats fauniques déclarés par les agriculteurs canadiens correspondaient à des terres naturelles pour le pâturage (75,0 %), le reste étant des terres boisées et des terres humides (25,0 %).
- Au total, deux exploitations agricoles sur cinq (40,3 %) ont déclaré des terres naturelles pour le pâturage, et environ la moitié d'entre elles (49,9 %) ont déclaré des terres boisées et des terres humides en 2011.

La relation qui existe entre l'agriculture et la faune est caractérisée par un mélange complexe de coopération et de défis. À mesure que des terres agricoles et des habitats fauniques sont convertis pour d'autres usages, la coexistence de l'agriculture et de la faune pourrait devenir de plus en plus importante. Le présent article traite des habitats fauniques disponibles sur les terres agricoles, des avantages que la faune apporte à l'agriculture, de même que des pratiques agricoles mutuellement avantageuses.

Qu'est-ce qu'un habitat faunique?

Le paysage agricole canadien est une mosaïque constituée des différents types de couverture terrestre, depuis les terres en culture jusqu'aux terres humides. Le Recensement de l'agriculture sert à recueillir des données sur les diverses catégories d'utilisation des terres. Ces catégories sont au nombre de six : terres en culture, terres en jachère, pâturages cultivés ou ensemencés, terres naturelles pour le pâturage, terres boisées et terres humides, et toutes les autres terres.

L'habitat faunique comprend toute terre qui peut servir d'abri, de lieu de reproduction ou de source de nourriture pour la faune. Bien que la plupart des terres agricoles remplissent au moins une de ces conditions, ce sont les terres boisées et les terres humides ainsi que les terres naturelles pour le pâturage qui abritent le plus d'espèces et qui présentent la plus grande valeur à titre d'habitats¹. Prises ensemble, ces deux catégories se situent au deuxième rang au chapitre de la plus grande utilisation des terres agricoles au Canada, après les terres en culture (graphique 1).

La catégorie des terres boisées et des terres humides comprend les forêts, les boisés, les brise-vent, les haies, les étangs, les rivières, les marais, les tourbières, les zones riveraines et les autres terres humides. On retrouve dans ces habitats une faune très variée, notamment des oiseaux, des mammifères de toutes tailles, des poissons, des amphibiens, des reptiles et des insectes. Les terres humides demeurent l'un des types d'habitat les plus importants à l'intérieur de cette catégorie. On y retrouve un grand nombre

1. Javorek, S.K. et M.C. Grant, 2011. « Tendances de la capacité d'habitat faunique des terres agricoles du Canada, de 1986 à 2006 », *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010*, Rapport technique thématique n° 14, Conseils canadiens des ministres des ressources, Ottawa, n° de catalogue EN14-43/14-2011F-PDF.

Ce que vous devriez savoir au sujet de la présente étude

Cette étude est fondée sur les données du Recensement de l'agriculture de 2011, qui a servi à recueillir des renseignements auprès de toutes les exploitations agricoles dont les activités comprennent l'élevage de bétail et de volaille, les cultures et d'autres produits agricoles destinés à la vente. On a demandé aux répondants de dresser la liste de leurs produits agricoles, de l'utilisation de leurs terres et de leurs pratiques agricoles. La présente étude n'englobe pas les exploitations agricoles situées dans les territoires.

Le présent article met l'accent sur le type de terre agricole, mais il convient de noter que d'autres facteurs comme la diversité et la connectivité des paysages jouent également un rôle important pour les habitats fauniques sur les terres agricoles.

Définitions

Les **terres agricoles** correspondent à la superficie totale des terres réservées à l'agriculture selon le Recensement de l'agriculture de 2011, et elles incluent les catégories d'utilisation des terres suivantes : terres en culture, en jachère, pâturages cultivés ou ensemencés, terres naturelles pour le pâturage, terres boisées et terres humides, et toutes les autres terres.

Les **terres en culture** sont les superficies inscrites pour les grandes cultures, foin, légumes, gazon, produits de pépinière, fruits, petits fruits et noix.

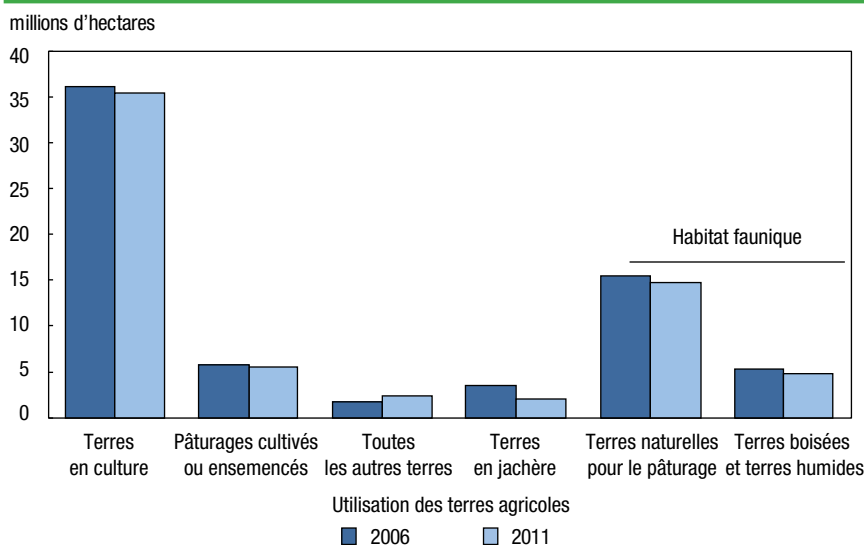
L'**habitat faunique** renvoie à deux catégories d'utilisation des terres agricoles, celle des terres boisées et des terres humides et celle des terres naturelles pour le pâturage. La catégorie des terres boisées et des terres humides étant une variable combinée, il n'est pas possible de déterminer les contributions relatives des deux composantes.

et une grande diversité d'animaux, et plusieurs espèces dépendent des terres humides pour tous leurs besoins, c'est-à-dire s'abriter, se reproduire et se nourrir².

La catégorie des terres naturelles pour le pâturage correspond aux superficies pour le pâturage qui n'ont pas été cultivées, drainées, irriguées ou fertilisées. Cela inclut

les prairies et les boisés servant à des fins de pâturage. Les prairies sont l'habitat d'une faune variée, entre autres des mammifères petits et grands, des rapaces, des oiseaux nidificateurs, des oiseaux chanteurs et des insectes pollinisateurs³.

Graphique 1
Utilisation des terres agricoles, Canada, 2006 et 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2006 et 2011.

Dans le présent article, l'expression « habitat faunique » correspond à ces deux catégories particulières d'utilisation des terres agricoles, d'une part les terres boisées et les terres humides, et d'autre part, les terres naturelles pour le pâturage, selon les données du Recensement de l'agriculture.

Où trouve-t-on les habitats fauniques?

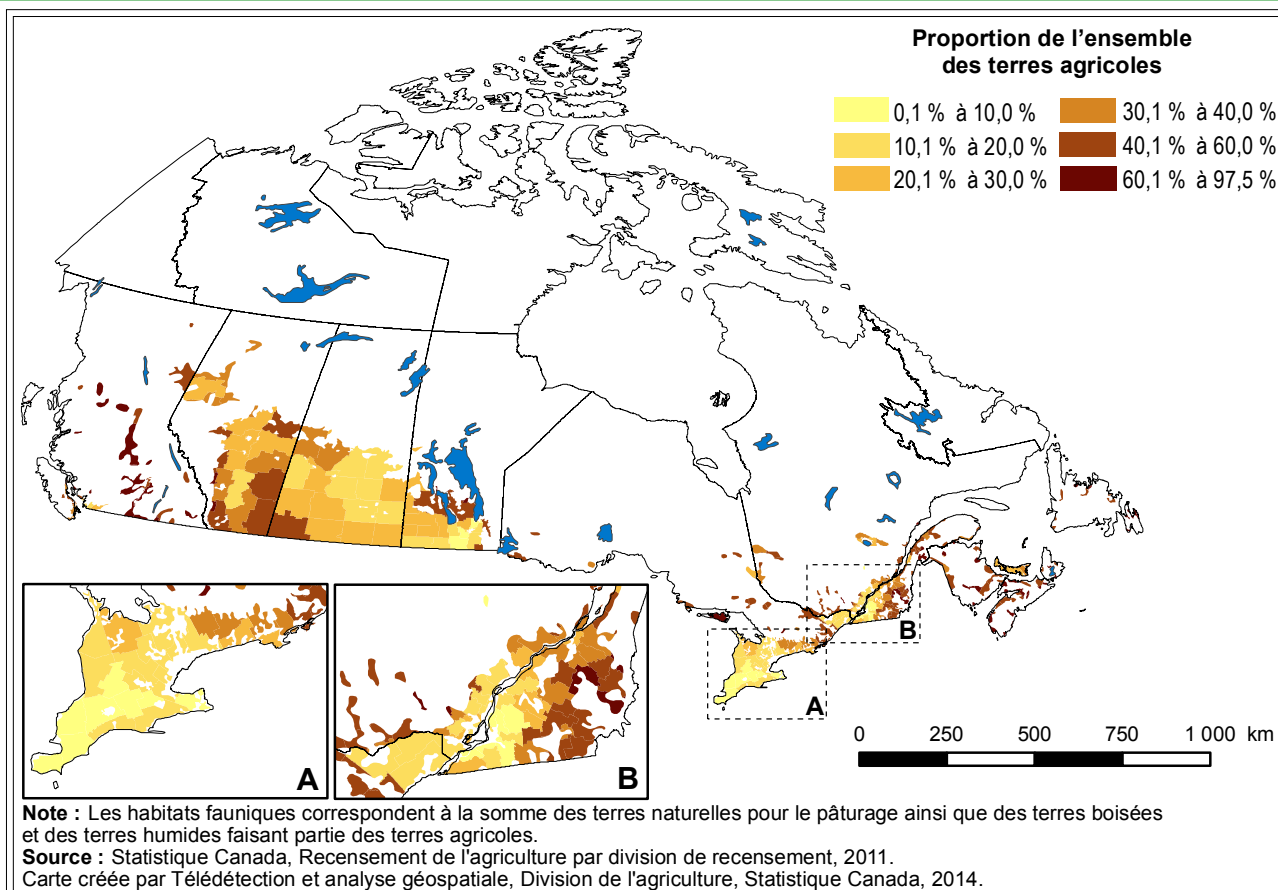
Selon les données du Recensement de l'agriculture, les habitats fauniques représentaient 30,2 % de l'ensemble des terres agricoles au Canada en 2011, soit 19,6 millions

2. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, 2010. *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010*, Conseils canadiens des ministres des ressources, www.biodivcanada.ca/ecosystemes (site consulté le 24 octobre 2014).
3. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, 2010.

Agriculture et faune – Une relation d'interdépendance

Carte 1

Habitats fauniques sur les terres agricoles, Canada, 2011



d'hectares. Au niveau des divisions de recensement⁴, la proportion des terres agricoles constituant des habitats fauniques allait de moins de 10 % à plus de 90 % (carte I). Les divisions de recensement ayant

plus de 60 % de terres agricoles considérées comme étant un habitat faunique tendaient à être concentrées dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique. C'est toutefois en Alberta et en

Saskatchewan, où l'on retrouve 70,0 % des terres agricoles au Canada, que l'on a déclaré les plus vastes superficies d'habitats fauniques, soit 7,3 millions d'hectares en Alberta et 5,8 millions en Saskatchewan.

Tableau 1
Utilisation des terres agricoles, par province, 2011

	Superficie de terres agricoles		Terres en culture		Terres naturelles pour le pâturage		Terres boisées et terres humides	
	hectares	pourcentage	hectares	pourcentage	hectares	pourcentage	hectares	pourcentage
Canada	64 812 723		35 350 270	54,5	14 703 330	22,7	4 897 367	7,6
Provinces de l'Atlantique	1 063 343		430 363	40,5	65 711	6,2	450 031	42,3
Québec	3 341 333		1 874 760	56,1	134 147	4,0	1 057 417	31,6
Ontario	5 126 653		3 613 821	70,5	398 538	7,8	646 578	12,6
Manitoba	7 293 839		4 348 869	59,6	1 466 968	20,1	549 444	7,5
Saskatchewan	24 940 023		14 728 934	59,1	4 816 782	19,3	1 009 381	4,0
Alberta	20 436 150		9 753 849	47,7	6 435 825	31,5	893 436	4,4
Colombie-Britannique	2 611 382		599 674	23,0	1 385 359	53,1	291 079	11,1

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011.

4. Une division de recensement (DR) est une région géographique établie en vertu des lois provinciales. Les DR correspondent souvent à des comtés, des districts régionaux ou à des municipalités régionales.

Agriculture et faune – Une relation d'interdépendance

Les habitats fauniques déclarés par les agriculteurs canadiens consistaient principalement en terres naturelles pour le pâturage, qui représentent 22,7 % de l'ensemble des terres agricoles; les autres habitats fauniques étaient des terres boisées

et des terres humides, qui forment 7,6 % des terres agricoles.

Une grande partie des terres naturelles pour le pâturage est située dans l'Ouest canadien (tableau 1) : l'Alberta représentait la plus grande superficie de terres

naturelles pour le pâturage en 2011 (6,4 millions d'hectares), suivi par la Saskatchewan (4,8 millions) le Manitoba (1,5 million) et la Colombie-Britannique (1,4 million). La Colombie-Britannique représentait la plus forte proportion

Tableau 2
Terres naturelles pour le pâturage selon la taille de l'exploitation agricole, Canada, 2011

Superficie de l'exploitation agricole (hectares)	Exploitations agricoles où l'on retrouve des terres naturelles pour le pâturage			Terres naturelles pour le pâturage		
	Toutes les fermes	des terres naturelles pour le pâturage		Superficie moyenne par exploitation agricole	Pourcentage de la superficie des terres agricoles	
		nombre	pourcentage		Superficie	pourcentage
Toutes les fermes	205 730	82 865	40,3	14 703 330	177,4	22,7
Moins de 100	105 169	33 915	32,2	470 698	13,9	12,0
100 à 199	34 182	14 408	42,2	625 001	43,4	12,6
200 à 299	15 226	6 985	45,9	518 719	74,3	13,8
300 à 399	10 730	5 290	49,3	558 330	105,5	14,9
400 à 499	6 650	3 348	50,3	455 551	136,1	15,3
500 à 749	11 918	6 324	53,1	1 209 269	191,2	16,6
750 à 999	7 075	3 838	54,2	1 033 186	269,2	16,9
1 000 à 1 999	10 145	5 742	56,6	2 678 327	466,4	19,4
2 000 et plus	4 635	3 015	65,0	7 154 249	2 372,9	39,2

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011.

Tableau 3
Terres naturelles pour le pâturage par catégorie d'exploitation agricole selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), Canada, 2011

Type d'exploitation agricole (selon le SCIAN)	Exploitations agricoles où l'on retrouve des terres naturelles pour le pâturage			Terres naturelles pour le pâturage		
	Toutes les fermes	des terres naturelles pour le pâturage		Superficie moyenne par exploitation agricole	Pourcentage de la superficie des terres agricoles	
		nombre	pourcentage		Superficie	pourcentage
Toutes les fermes	205 730	82 865	40,3	14 703 330	177,4	22,7
Élevage de bovins laitiers et production laitière	12 207	4 104	33,6	108 162	26,4	5,0
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	37 406	26 426	70,6	10 072 656	381,2	52,8
Élevage de porcs	3 470	620	17,9	31 730	51,2	5,0
Élevage de volailles et production d'œufs	4 484	976	21,8	12 774	13,1	5,5
Élevage de moutons et de chèvres	3 924	1 913	48,8	35 468	18,5	17,1
Autres types d'élevage	24 124	13 814	57,3	920 898	66,7	29,7
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	61 692	16 644	27,0	2 119 863	127,4	6,7
Culture de légumes et de melons	4 822	843	17,5	19 711	23,4	2,9
Culture de fruits et de noix	8 253	1 123	13,6	11 360	10,1	3,3
Culture en serre et en pépinière et floriculture	7 946	1 168	14,7	20 388	17,5	7,4
Autres cultures agricoles	37 402	15 234	40,7	1 350 319	88,6	20,9

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011.

Agriculture et faune – Une relation d'interdépendance

de terres naturelles pour le pâturage dans l'ensemble des terres agricoles (53,1 %).

Les terres boisées et les terres humides formaient une part plus importante des terres agricoles dans

l'Est du Canada. Plus de 40 % des terres agricoles dans les provinces de l'Atlantique entraient dans cette catégorie en 2011; venaient ensuite le Québec (31,6 %) et l'Ontario (12,6 %). Par contre, sur le plan de la

superficie totale, les terres boisées et les terres humides étaient réparties de façon plus égale à l'échelle du pays (tableau 1). C'est au Québec que l'on retrouvait la plus grande superficie de terres boisées et de

Tableau 4
Terres boisées et terres humides selon la taille de l'exploitation agricole, Canada, 2011

Superficie de l'exploitation agricole (hectares)	Exploitations agricoles où l'on retrouve des terres boisées et des terres humides		Terres boisées et terres humides			
	Toutes les fermes	nombre	pourcentage	Superficie	Pourcentage de	
				hectares	la superficie des terres agricoles	
Toutes les fermes	205 730	102 744	49,9	4 897 367	47,7	7,6
Moins de 100	105 169	50 058	47,6	722 610	14,4	18,4
100 à 199	34 182	19 864	58,1	765 816	38,6	15,5
200 à 299	15 226	8 552	56,2	509 738	59,6	13,5
300 à 399	10 730	5 684	53,0	393 563	69,2	10,5
400 à 499	6 650	3 305	49,7	272 839	82,6	9,2
500 à 749	11 918	5 797	48,6	517 592	89,3	7,1
750 à 999	7 075	3 262	46,1	369 410	113,2	6,1
1 000 à 1 999	10 145	4 547	44,8	692 727	152,3	5,0
2 000 et plus	4 635	1 675	36,1	653 073	389,9	3,6

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011.

Tableau 5
Terres boisées et terres humides par catégorie d'exploitation agricole selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), Canada, 2011

Type d'exploitation agricole (selon le SCIAN)	Exploitations agricoles où l'on retrouve des terres boisées et des terres humides		Terres boisées et terres humides			
	Toutes les fermes	nombre	pourcentage	Superficie	Pourcentage de	
				hectares	la superficie des terres agricoles	
Toutes les fermes	205 730	102 744	49,9	4 897 367	47,7	7,6
Élevage de bovins laitiers et production laitière	12 207	8 513	69,7	362 675	42,6	16,9
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement	37 406	17 133	45,8	1 133 451	66,2	5,9
Élevage de porcs	3 470	1 909	55,0	66 956	35,1	10,5
Élevage de volailles et production d'œufs	4 484	1 789	39,9	36 634	20,5	15,8
Élevage de moutons et de chèvres	3 924	2 002	51,0	48 670	24,3	23,5
Autres types d'élevage	24 124	10 940	45,3	310 442	28,4	10,0
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	61 692	28 963	46,9	1 483 879	51,2	4,7
Culture de légumes et de melons	4 822	2 410	50,0	96 694	40,1	14,4
Culture de fruits et de noix	8 253	3 587	43,5	165 263	46,1	47,5
Culture en serre et en pépinière et floriculture	7 946	3 361	42,3	102 728	30,6	37,1
Autres cultures agricoles	37 402	22 137	59,2	1 089 974	49,2	16,9

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011.

terres humides en 2011 (1,1 million d'hectares), la Saskatchewan et l'Alberta se classant deuxième et troisième avec 1,0 million et 0,9 million d'hectares, respectivement.

Dans quels types d'exploitations agricoles retrouve-t-on les habitats fauniques?

Le secteur de l'agriculture présente une grande diversité à l'échelle du pays, au chapitre à la fois des produits et de la taille des exploitations. La présente section fait la synthèse des caractéristiques des exploitations agricoles ayant déclaré des terres naturelles pour le pâturage ainsi que des terres boisées et des terres

humides lors du Recensement de l'agriculture de 2011.

Terres naturelles pour le pâturage

Des terres naturelles pour le pâturage ont été déclarées dans le cas de 40,3 % de toutes les exploitations agricoles en 2011. En règle générale, les terres naturelles pour le pâturage étaient plus fréquemment déclarées par les exploitations de plus grande taille, et la superficie moyenne augmentait en proportion de la taille de l'exploitation (tableau 2).

En proportion de l'ensemble des exploitations agricoles, ce sont les exploitations d'élevage de bovins qui ont été les plus nombreuses à déclarer des terres naturelles pour

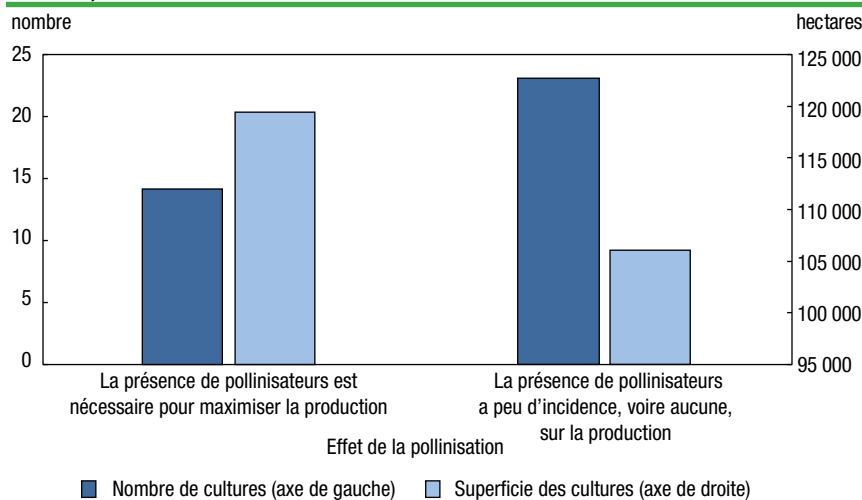
le pâturage; elles étaient suivies des exploitations d'élevage d'« autres animaux »⁶ et des exploitations d'élevage de moutons et de chèvres (tableau 3). Ce sont également les exploitations d'élevage de bovins qui ont déclaré la plus vaste superficie totale de terres naturelles pour le pâturage en 2011 (10,1 millions d'hectares).

Terres boisées et terres humides

Environ la moitié des exploitations agricoles (49,9 %) ont déclaré des terres boisées et des terres humides en 2011. Contrairement aux terres naturelles pour le pâturage, les terres boisées et les terres humides étaient plus souvent déclarées par les petites et moyennes exploitations (tableau 4). Cela dit, la superficie de ces terres dans une catégorie de taille donnée augmentait en proportion de la taille de l'exploitation.

Les exploitations agricoles qui signalaient le plus souvent les terres boisées et les terres humides étaient celles faisant l'élevage de bovins laitiers, suivies des exploitations entrant dans la catégorie des « autres cultures agricoles »⁷ et des exploitations d'élevage de porcs (tableau 5). Les exploitations faisant la culture de plantes oléagineuses et de céréales constituaient la catégorie la plus commune en 2011, trois exploitations agricoles sur dix en faisant partie, et c'est dans de telles exploitations que l'on retrouvait au total la plus vaste superficie de terres boisées et de terres humides (1,5 million d'hectares).

Graphique 2
L'importance des pollinisateurs dans la production de fruits et de légumes, Canada, 2011



Note : Chaque catégorie dans le questionnaire du Recensement de l'agriculture a été considérée comme une culture : « pommes », « poires », « prunes et prunes à pruneaux », « cerises douces », « cerises aigres », « pêches », « abricots », « fraises », « framboises », « canneberges », « bleuets », « concombres », « citrouilles » et « courges et zuchinis ».

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011.

5. La catégorie d'exploitation agricole est déterminée au moyen d'une procédure qui établit la classification de chaque ferme de recensement selon le type de production prédominant. Les catégories d'exploitation agricole présentées dans ce document sont déterminées à partir du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2007.
6. La catégorie « autres animaux » englobe les établissements dont l'activité principale est l'élevage d'animaux comme des abeilles, des chevaux, des lapins, des lamas et des cerfs de Virginie (chevreuils), ou des élevages mixtes d'animaux.
7. La catégorie « autres cultures agricoles » comprend les établissements dont l'activité principale est la culture de produits comme le foin, le sirop d'érable et les autres produits de l'érable, la culture mixte de fruits et de légumes ou d'autres cultures agricoles diverses.

Comment les agriculteurs tirent-ils avantage de la faune?

La faune apporte de nombreux avantages aux agriculteurs, avantages qui ne sont pas toujours manifestes. Il s'agit de « services écosystémiques », comme la pollinisation des cultures, la décomposition des matières organiques pour produire des éléments nutritifs aux fins des cultures, la dégradation des

contaminants et la lutte contre les ravageurs en agriculture. À titre d'exemple, un membre de l'espèce de la petite chauve-souris brune dévore jusqu'à 600 moustiques en une heure⁸, un couple reproducteur de buses rouilleuses peut suffire à contrôler efficacement la population de mulots⁹, tandis que les coccinelles sont d'importants prédateurs de nombreux ravageurs, entre autres le puceron du soja¹⁰.

Dépendance à l'endroit des pollinisateurs dans le domaine de l'agriculture

La pollinisation est l'un des principaux services écosystémiques de la faune dans l'optique de l'agriculture. Les insectes pollinisateurs sont nécessaires pour produire ou maximiser les récoltes dans le cas de certaines cultures vivrières au Canada, mais il y a d'autres cultures où ils ont peu d'effet sur la culture agricole¹¹.

Pour la plupart des fruits, certains légumes et certaines grandes cultures déclarées dans le Recensement de l'agriculture, la pollinisation nécessite l'intervention de pollinisateurs. Si l'on prend uniquement les fruits et les légumes, les pollinisateurs sont nécessaires pour assurer une production maximale dans le cas de 14 cultures vivrières¹² qui correspondaient à une superficie totale de 119 418 hectares en 2011 (graphique 2).

La présence de pollinisateurs est également nécessaire pour assurer de bonnes récoltes de sarrasin, de tournesol, de graines de moutarde et de graines de carvi, et elle peut contribuer à hausser la production de certaines variétés de canola, de fèves de soja et de haricots secs.

La superficie totale des cultures où la présence de pollinisateurs a eu des effets bénéfiques au pays s'est élevée à 9,8 millions d'hectares, ce qui englobait 27,8 % de la superficie totale des terres en culture et

Tableau 6
Superficie des cultures tirant avantage des pollinisateurs, Canada, 2011

Culture	Superficie hectares
Pommes	18 243
Poires	944
Prunes et prunes à pruneaux	684
Cerises douces	1 951
Cerises aigres	1 147
Pêches	3 154
Abricots	136
Fraises	4 486
Framboises	2 998
Canneberges	6 148
Bleuets	70 852
Concombres	2 339
Citrouilles	3 441
Courges et zucchinis	2 895
Graines de moutarde	120 127
Tournesol	31 480
Sarrasin	13 558
Graines de carvi	5 209
Cultures dépendantes des pollinisateurs	289 792
Canola	7 838 354
Soja	1 601 653
Haricots blancs secs	37 522
Autres haricots secs	60 174
Cultures dont la production est maximisée par les pollinisateurs	9 537 703
Ensemble des cultures pouvant bénéficier des pollinisateurs	9 827 495

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011.

8. Newfoundland and Labrador Department of Environment and Conservation, 2014. *Animal Facts: Little Brown Bat*, www.env.gov.nl.ca/env/snp/programs/education/animal_facts/mammals/brown_bat.html (site consulté le 24 juillet 2014).
9. Alberta Agriculture and Rural Development, 2012. *Agri-Facts: Managing Richardson's Ground Squirrels*, [http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$department/deptdocs.nsf/all/agdex3471](http://www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/agdex3471) (site consulté le 24 juillet 2014).
10. Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de l'Ontario, 2009. *Guide agronomique des grandes cultures*, publication 811F, www.omafra.gov.on.ca/french/crops/pub811/p811toc.html (site consulté le 24 juillet 2014).
11. Klein, A.M., B.E. Vaissière, J.H. Cane, I. Steffan-Dewenter, S.A. Cunningham, C. Kremen et T. Tscharntke, 2007. « Importance of pollinators in changing landscapes for world crops », *Proceedings of the Royal Society of London B: Biological Sciences*, vol. 274, pages 303 à 313.
12. Chaque catégorie dans le questionnaire du Recensement de l'agriculture a été considérée comme une culture : « pommes », « poires », « prunes et prunes à pruneaux », « cerises douces », « cerises aigres », « pêches », « abricots », « fraises », « framboises », « canneberges », « bleuets », « concombres », « citrouilles » et « courges et zucchinis ».

35,9 % de toutes les exploitations agricoles en 2011. De cette superficie, 0,3 million d'hectares étaient consacrés à des cultures dont la pollinisation dépendait des pollinisateurs (tableau 6).

La présence de pollinisateurs sauvages et d'habitats fauniques apporte des avantages économiques aux agriculteurs. Certaines exploitations agricoles s'en remettent entièrement aux pollinisateurs sauvages, comme les abeilles solitaires, les bourdons, les autres abeilles sauvages, les guêpes et les mouches, tandis que d'autres utilisent des pollinisateurs additionnels pour assurer une pollinisation appropriée¹³.

Dans le cas de nombreuses cultures où les pollinisateurs apportent un avantage, on observe un lien positif

entre la production et la présence d'un habitat de pollinisateurs sauvages. L'habitat faunique de la région environnante peut favoriser une plus grande pollinisation par les pollinisateurs sauvages et, du même coup, donner lieu à une production plus importante^{14,15}. Au Canada, on retrouve un habitat faunique dans 65 % des exploitations agricoles qui tirent avantage des pollinisateurs.

Quelles pratiques agricoles sont utiles à la faune?

Il existe plusieurs pratiques agricoles qui concourent à l'amélioration des habitats fauniques. C'est le cas notamment du pâturage en rotation, des brise-vent, de la culture de couverture d'hiver, des zones tampons le long des cours d'eau

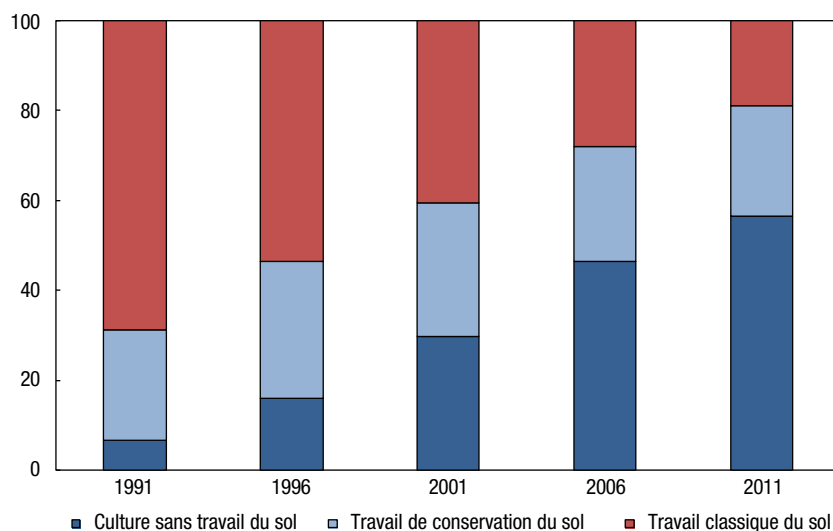
et des méthodes de travail du sol qui maintiennent à la surface la plus grande partie des résidus de culture. Ces pratiques sont à l'avantage à la fois des exploitations agricoles et de la faune.

Haies et brise-vent

Les haies, les clôtures et les brise-vent peuvent offrir un abri à de nombreuses espèces sauvages et leur permettre de se nourrir et de se reproduire. Ils peuvent aussi servir de corridors très utiles permettant aux animaux de se déplacer d'un habitat à un autre. Du point de vue des agriculteurs, les avantages découlant de ces caractéristiques et de la faune qui en tire parti comprennent la pollinisation, une érosion plus réduite du sol et la lutte naturelle contre les ravageurs. En 2011, on a déclaré la présence de brise-vent sur 29,7 % des exploitations agricoles, contre 36,9 % en 2006.

Graphique 3
Pratiques de travail du sol, Canada, 1991 à 2011

pourcentage de la superficie totale préparée pour l'ensemencement



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 1991 à 2011.

Travail du sol

Les résidus de culture sont les matières végétales, comme la paille, les tiges et le chaume, qui restent dans les champs ou les vergers après la récolte. La quantité de résidus de culture laissés à la surface à la suite de la récolte dépend de la méthode de travail du sol utilisée pour préparer le sol en prévision de la prochaine récolte.

Le travail du sol classique a comme effet que la plus grande partie des résidus de récolte est incorporée au sol; au contraire, avec la pratique de conservation du sol ou la culture sans travail du sol, la plus grande partie des résidus demeure à la surface.

13. Klein, A.M., B.E. Vaissière, J.H. Cane, I. Steffan-Dewenter, S.A. Cunningham, C. Kremen et T. Tscharntke, 2007. « Importance of pollinators in changing landscapes for world crops », *Proceedings of the Royal Society of London B: Biological Sciences*, vol. 274, pages 303 à 313.
14. Klein, A.M., B.E. Vaissière, J.H. Cane, I. Steffan-Dewenter, S.A. Cunningham, C. Kremen et T. Tscharntke, 2007.
15. Morandin, L.A. et M.L. Winston, 2006. « Pollinators provide economic incentive to preserve natural land in agroecosystems », *Agriculture, Ecosystems & Environment*, vol. 116, pages 289 à 292.

Il existe plusieurs espèces sauvages qui trouvent abri, se nourrissent et nichent dans les résidus de culture, de sorte que la culture sans travail du sol et le travail de conservation du sol exécuté au moment adéquat leur sont bénéfiques¹⁶. Du point de vue de l'agriculteur, ces deux pratiques peuvent aider à réduire l'érosion du sol, de même qu'à accroître la quantité de matière organique et à maintenir l'humidité du sol. Cependant, l'un des aspects négatifs de la culture sans travail du sol est que les agriculteurs vont généralement recourir davantage à des pesticides pour lutter contre les mauvaises herbes et les insectes.

La superficie totale de terres agricoles préparées pour l'ensemencement est demeurée relativement constante au cours des deux dernières décennies, passant de 29,0 millions d'hectares en 1991 à 29,6 millions en 2011. Il y a toutefois eu des changements au chapitre des méthodes de travail du sol (graphique 3). Le travail du sol classique n'est plus la méthode la plus couramment employée par les agriculteurs canadiens, étant utilisé sur moins de 20 % des terres préparées pour l'ensemencement en 2011; elle a été dépassée par le travail de conservation du sol (24,6 %) et par la culture sans travail du sol (56,4 %), qui sont désormais les méthodes de travail du sol les plus courantes.

Pâturage

Les exploitations agricoles utilisent à la fois des terres naturelles pour le pâturage et des pâturages cultivés où leur bétail peut aller paître. Les deux types de pâturages sont également utilisés par la faune, bien que les pâturages naturels soient considérés comme préférables à titre d'habitats où se nourrir et se reproduire. Plus particulièrement, les prairies offrent un habitat à une faune très variée, y compris de nombreux oiseaux des prairies qui tirent profit d'une bonne gestion des pâturages¹⁷.

Il est possible d'améliorer à la fois les habitats fauniques et la qualité du fourrage pour le bétail pour tous les types de pâturages en recourant au pâturage par rotation. Il s'agit d'une méthode consistant à utiliser deux pâturages ou plus à des intervalles réguliers, ou à installer des clôtures temporaires à l'intérieur de pâturages pour prévenir tout surpâturage. On laisse ainsi aux pâturages le temps de se reconstituer, tout en contribuant à améliorer la santé des sols et des plantes. En 2011, 49,4 % des exploitations agricoles où l'on retrouvait du bétail et des pâturages ont déclaré recourir au pâturage par rotation, soit une baisse par rapport à 2006, où cette proportion se chiffrait à 54,4 %.

Zones tampons

Les zones tampons sont des bandes de terre situées en bordure de plans d'eau, entre autres des ruisseaux, des rivières et des terres humides. Elles empêchent les sédiments et les contaminants de se déverser dans les plans d'eau, et elles servent de corridors pour se déplacer d'un habitat à l'autre. Cela a comme effet d'accroître la qualité de l'eau utilisée pour le bétail ainsi que de préserver les populations de poissons pour la pêche récréative. En 2011, on a déclaré la présence de zones tampons dans 20,7 % des exploitations agricoles canadiennes, en hausse par rapport à 19,6 % en 2006.

Conservation des terres naturelles pour le pâturage, des terres boisées et des terres humides

La conservation des terres naturelles pour le pâturage, des terres boisées et des terres humides faisant partie du paysage agricole constitue une étape importante en vue de préserver ces habitats utiles. Certains défis qui se sont posés récemment aux agriculteurs canadiens, de même que les hausses récentes des prix des cultures commerciales, ont rendu cette tâche difficile. Les programmes de gestion, comme celui des pâturages communautaires, ont rempli un rôle important dans la protection des terres naturelles pour le pâturage au Canada^{18,19}. À titre

16. Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada, s.d. (sans date). *Enhancing Wildlife and Biodiversity*, préparé pour Agriculture et Agroalimentaire Canada – Administration du rétablissement agricole des Prairies, www.gnb.ca/0173/30/EnhancingWildlifeBiodiversity.pdf (site consulté le 24 juillet 2014).

17. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, 2010. *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010*, Conseils canadiens des ministres des ressources, www.biodivcanada.ca/ecosystemes (site consulté le 24 octobre 2014).

18. Agriculture et agroalimentaire Canada, 2014. *Programme de pâturages communautaires*, www.agr.gc.ca/fra/?id=1298388156452 (site consulté le 24 juillet 2014).

19. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, 2010. *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010*, Conseils canadiens des ministres des ressources, www.biodivcanada.ca/ecosystemes (site consulté le 24 octobre 2014).

Agriculture et faune – Une relation d'interdépendance

d'exemple, selon le Recensement de l'agriculture de 2011, il existait 468 pâturages communautaires dont la superficie totalisait plus de 2,4 millions d'hectares de terres naturelles pour le pâturage. Cela dit, il y a eu une diminution de 4,8 % des terres naturelles pour le pâturage entre 2006 et 2011.

Il y a également eu une diminution de la superficie des terres boisées et des terres humides entre le

Recensement de l'agriculture de 2006 et celui de 2011. À l'échelle du Canada, la superficie des terres boisées et des terres humides sur des terres agricoles a diminué de 8,8 %, ce qui équivaut à environ 0,5 million d'hectares.

Les habitats fauniques représentent 30 % des terres agricoles telles que déclarées dans le cadre du Recensement de l'agriculture, et la faune apporte des avantages

écosystémiques précieux : on peut donc dire qu'il existe une interdépendance entre l'agriculture et la faune.

Les producteurs remplissent un rôle de plus en plus important dans le but de préserver la biodiversité. Grâce à la conservation et à une gestion appropriée du paysage agricole, cette relation peut demeurer mutuellement avantageuse pour les producteurs et pour la faune.